

## **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 SEPTEMBRE 2016**

L'an deux mille seize, le quatorze septembre, à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de MEXY (Mthe-et-Melle), étant assemblé en session ordinaire, à la Mairie, après convocation légale, sous la présidence de M. Pierre FIZAINÉ, Maire.

### Etaient présents :

Mmes Maryse PETER – Céline RACADOT – Elisabeth THIRY  
MM. Noël BELLI – Christian BORELLI – Christophe COCQUERET – Pierre FIZAINÉ – Fabrice FRANCHINA – Madjid HADJADJ – Oscar SCROCCARO – Frédéric WILMIN

### Excusés et représentés :

Mme Carine ANGELOVSKI par Pierre FIZAINÉ  
Mme Danielle GUILLAUME par Frédéric WILMIN  
M. Jean-Pierre BIANCHI par Fabrice FRANCHINA

### Absents :

Mmes Fabienne AGLAT – Céline BAUDIN – Corinne REYTER  
MM Saverio MURGIA – Mario TODESCHINI

Il a été procédé, conformément à l'article 29 du Code de l'Administration Communale, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil, ayant obtenu la majorité des suffrages, Mme Céline RACADOT a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

### **1) Attribution du lot 6 du marché de mise en accessibilité de la Mairie ;**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la procédure d'appel d'offres en 10 lots séparés lancée le 19 juillet 2016 pour la mise en accessibilité de la Mairie.

Monsieur le Maire indique qu'il est proposé d'attribuer ce jour uniquement le lot n°6 (Plomberie Chauffage Ventilation) en raison des délais administratifs liés aux travaux de désamiantage afin de respecter le calendrier des travaux.

Après analyse de ce lot, il a été décidé de retenir l'offre de l'Entreprise THERMACLIM SARL domiciliée 75 de l'hôtel de Ville 54260 Longuyon – pour un montant de 27 141 € HT.

Il s'agit de l'offre économiquement la plus avantageuse selon les critères de jugement des offres énoncés dans l'avis de publicité (à savoir 40 % pour les prix des prestations, 60% pour la valeur technique).

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- attribue le lot n°6 de l'appel d'offres relatif à la mise en accessibilité de la Mairie conformément au descriptif rédigé ci-dessus,
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce lot,
- dit que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget Primitif 2016.

### **2) Questions diverses.**

- Monsieur BELLI demande si des mesures de sécurité ont été prises au niveau des écoles. Monsieur le Maire indique que l'accès à la cour d'école est interdit aux parents. Les deux entrées sont sécurisées pour éviter toute intrusion. Des barres antipaniques avaient également été installées lors de la précédente année scolaire, afin d'éviter l'entrée de personnes extérieures à l'école. Par ailleurs, Monsieur le Maire informe qu'il a rendez-vous jeudi 15 septembre avec l'inspecteur académique au sujet des plans de sécurité des écoles.

- En ce qui concerne les incendies, Monsieur le Maire ajoute que le commissariat de police de Longwy est sur l'affaire, mais que sans preuve la police est impuissante.